

Norme suprême ou pas?

Par **valtina**, le **28/03/2015** à **17:24**

Bonjour, alors voila ça fait plusieurs jours que je planche dessus mais je ne comprends toujours pas cette notion de faire adopter des dispositions européennes plus ou moins contraire à la constitution sans passer par la révision mais en se référant seulement à des principes pré-existants..

Toutes cette notion reste honnêtement flou malgré toutes les recherches faites entre les décisions du CC de 2004 et 2006 ou celle du CE de 2007 . De ce fait si quelqu'un de plus éclairé que moi et pourrai m'aider je lui en serai infiniment reconnaissante!